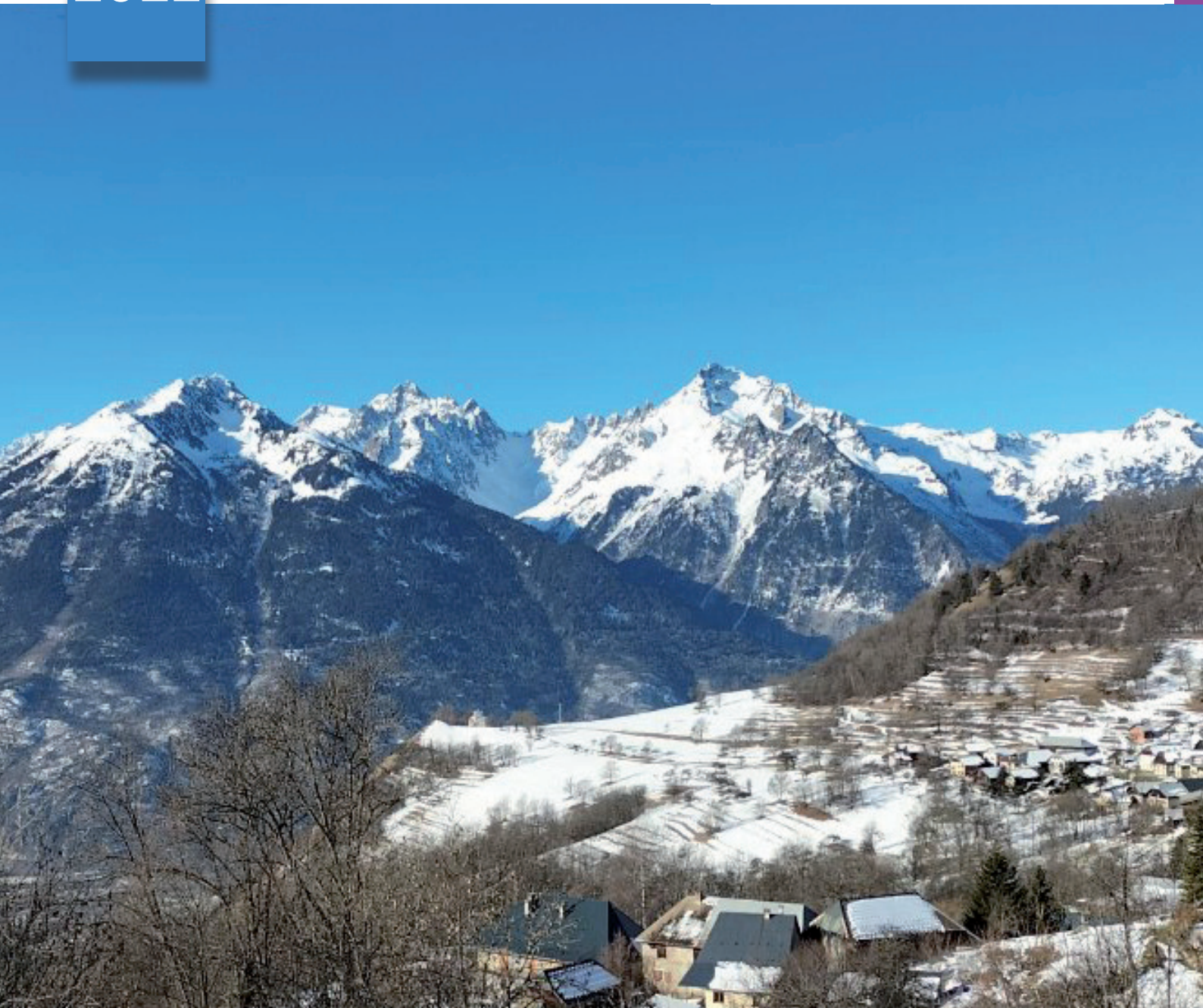


# Territoire 4C

N°2  
janvier  
2022

Informations  
de la Communauté  
de Communes  
du Canton  
de La Chambre

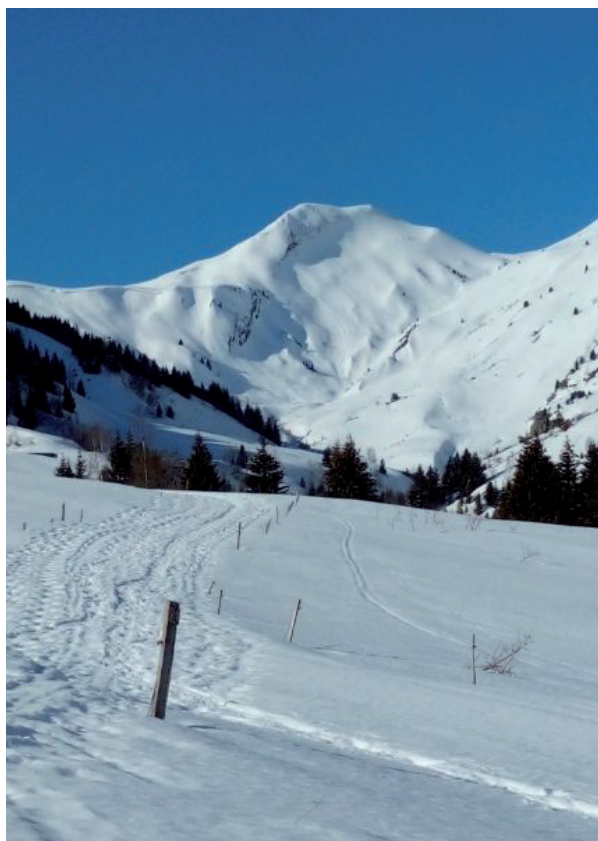


Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre



# Sommaire

Edito.....	p1
Le Fonctionnement de La 4C.....	p2
Qui sont vos élus.....	p3
Affaires Sociales.....	p4
Tourisme & Agriculture.....	p5
Petite Enfance, Enfance & Jeunesse.....	p6
Développement Economique.....	p7
Mobilité, Développement Durable et GEMAPI.....	p8 - 9 - 10
Arts & Culture.....	p11
Faisons connaissance avec DECLICC.....	p12
Le Budget de La 4C.....	p13
Informations pratiques.....	p14



## Directeur de publication

Bernard Chêne

## Conception et impression

Mac.IMPRIM

## Rédaction

Michèle Nony

Catherine Bouchage

## Parution Annuelle

4 500 exemplaires

# Edito

**Pour la deuxième année, en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Aussi, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et de réussite dans vos projets.**

L'épidémie de Covid-19 a confronté nombre d'entre nous à la maladie, frappé notre économie et notre vallée dont l'activité touristique hivernale a été durement touchée. Face à cette situation, nous mesurons combien la solidarité est essentielle. Une solidarité que la communauté de communes a démontré par la mise en œuvre de mesures de soutien aux cafés, hôtels et restaurants, dans le prolongement des aides apportées en 2020 aux commerçants et artisans avec vitrine. Elle a décidé également de participer financièrement au fonctionnement du centre de vaccination de Saint-Jean-de-Maurienne.

Tout en faisant face à cette situation conjoncturelle, nous poursuivons nos actions. Outre la construction d'une nouvelle bibliothèque, les travaux de nos structures petite enfance de Saint-Etienne-de-Cuines et Saint-Rémy-de-Maurienne ont permis la création de cuisines et de salles de repas pour les enfants accueillis et améliorer le confort du personnel. Désormais, les repas, les goûters et les couches sont fournis gratuitement par la collectivité.

Parce qu'il est essentiel d'offrir un cadre de vie épanouissant à nos concitoyens, nous concrétiserons en 2022 nos projets concernant la création d'une résidence autonomie pour nos aînés, et d'une maison de santé pluridisciplinaire. Pour les plus jeunes, et en collaboration avec le centre social DECLICC, nous envisageons de créer un espace d'animation qui permettra aux collégiens de disposer d'un lieu de ressources.

Garantir l'attractivité de notre territoire revêt un caractère d'importance, aussi nous poursuivrons nos réflexions concernant l'aménagement de nos zones d'activité économique pour attirer de nouvelles entreprises.

L'environnement est également l'une de nos préoccupations majeures, avec le Syndicat du Pays de Maurienne, nous continuerons à mettre en place des actions pour la gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations afin de préserver les écosystèmes, les activités humaines et économiques.

Pour faciliter le quotidien de chacun, le dispositif Rézo Pouce sera déployé, forme d'autostop solidaire, il vise aussi à limiter l'usage de la voiture. Enfin, la quasi-totalité des communes de la 4C étant fortement impliquées dans la réduction de l'éclairage public nocturne, nous comptons, à notre manière, participer à cette démarche dans le cadre d'un évènement fédérateur.

Je voudrais saluer les acteurs de la vie associative, dont le rôle nous est apparu encore plus crucial pendant cette année si particulière. Véritable vecteur de lien social, toutes ces associations doivent faire l'objet d'une large promotion pour bénéficier au plus grand nombre, en cela la 4C a renouvelé sa participation à Maurienne TV qui pourra relayer leurs actions.

Je voudrais enfin remercier tout le personnel de la halte-garderie, la micro-crèche et le service administratif de la 4C pour les tâches accomplies durant cette période si difficile.

Que 2022 soit synonyme d'espérance et de renouveau. Belle année à toutes et à tous !

**Bernard CHENE**

*Président de la Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre*

# Le Fonctionnement de La 4C

Elle réunit les 12 communes de l'ancien canton de La Chambre : La Chambre - La Chapelle - Les Chavannes en Maurienne - Notre-Dame du Cruet - Saint-Alban des Villards - Saint-Colomban des Villards - Saint-Avre - Saint-Etienne de Cuines - Saint François Longchamp (dont Montaimont et Montgellafrey) - Sainte-Marie de Cuines - Saint-Martin sur La Chambre - Saint-Rémy de Maurienne.

Elle est administrée par un Conseil Communautaire de 27 membres. La répartition des sièges est fonction de la population. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

## Ses compétences

Une communauté de communes est un "Etablissement Public de Coopération Intercommunale" (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La communauté de communes est un EPCI à fiscalité propre. Elle exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace, schéma de cohérence territoriale (SCot)
- Développement économique : création, aménagement, entretien, gestion des zones d'activités
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et cadre de vie,
- Action sociale, CIAS

Elle est aussi compétente pour :

- La construction, l'entretien et la gestion de l'Espace funéraire intercommunal
- Les actions de soutien aux activités commerciales et artisanales
- La prise en charge de certaines dépenses du collège de Saint-Etienne de Cuines
- Les haltes garderies, micros crèches, relais assistants maternelles, lieux accueil enfants/parents, accueils de loisirs
- Le financement des réseaux de communication à très haut débit, l'aménagement et la sécurisation des abords de la gare Saint-Avre-La Chambre, le logement des renforts saisonniers de gendarmerie.

## La 4C gère au quotidien

La halte-garderie crèche, la micro-crèche, le centre intercommunal d'action sociale qui administre l'EHPAD Bel Fontaine.

La chambre funéraire est gérée par la SARL Philippe Cartier Lange dans le cadre d'une DSP.

Elle contribue au financement :

- du Centre Social DECLICC (enfants, jeunes, seniors, Maison de Services au Public, restauration scolaire, RAM et LAEP)
- de l'ADMR (portage de repas aux personnes âgées et/ou handicapées, aide et maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, déplacements des agents)
- Certaines actions du collège de Saint-Etienne de Cuines



Réhabilitation des locaux de La 4C avec installation d'un ascenseur pour une accessibilité aux personnes handicapées.

## Organisation & Fonctionnement

✓ **1** bureau communautaire qui se réunit environ toutes les 6 semaines

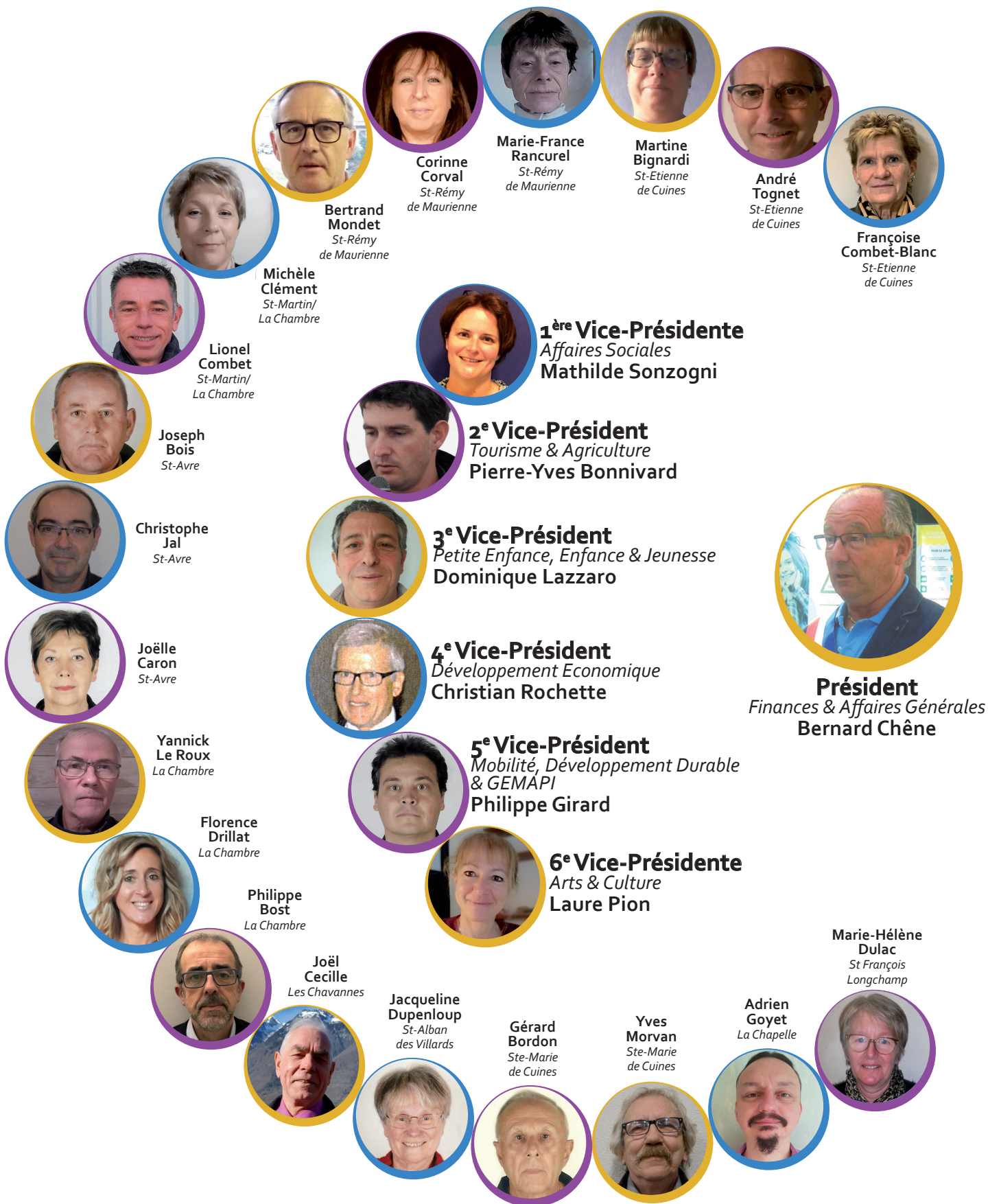
✓ **1** rencontre président et vice-présidents 15 jours avant le bureau communautaire

✓ **1** conférence des maires 2 fois par an

✓ **7** commissions

# Qui sont vos élus ?

27 Conseillers Communautaires dont 1 Président et 6 Vice-Présidents



# Affaires Sociales

**EHPAD BEL'FONTAINE (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes anciennement MAPAD). 1992-2022 : 30 ans à fêter cette année.**

Créé le 1er juillet 1992, l'établissement répond à un besoin d'hébergement des séniors les plus dépendants.

Les équipes qui se sont succédées ou qui sont là pour certaines depuis 1992 font preuve d'une grande solidarité telle Marie-Noëlle Toumeur arrivée en septembre 1992, Marie-No pour les intimes, très attachée à un établissement qui lui était tout autant attaché... probablement pas autant qu'à son fils mais presque... Aussi dans l'impossibilité de pouvoir partager un pot d'au revoir pour sa retraite, ses collègues se sont retrouvés pour un moment d'échanges qu'ils soient de repos ou pas. Emotion et solidarité ont transpiré dans les échanges comme dans cette chanson choisie par Marie-Noëlle pour tirer sa révérence "Salut" de Michel Sardou et reprise par l'assemblée.



De gauche à droite : Stéphanie Lefevre-Romagny, directrice, Marie-Noëlle Toumeur et ses collègues de 1992 encore présentes

Cette solidarité se retrouve dans le fonctionnement quotidien de l'EHPAD qui n'aurait pas pu faire face à la situation sans cela :

- Traverser la crise sanitaire dans le respect des résidents
- Et de façon plus terre à terre, préparer par avance avec la signature d'un CPOM fin 2021 (Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens) définissant la dotation financière pluri annuelle de l'EHPAD.

L'ouverture de la MAPAD en 1992 faisait suite à une interrogation des besoins des habitants de l'ancien canton.

**La 4C a aujourd'hui deux objectifs majeurs en lien avec la commission des Affaires Sociales et le CIAS:**

- Préparer l'avenir avec l'ouverture d'une maison de santé pluri disciplinaire
- Assurer un habitat adapté aux personnes âgées autonomes (résidence autonomie)

**2021 a été consacrée à l'analyse des besoins sociaux permettant de dimensionner le projet.**

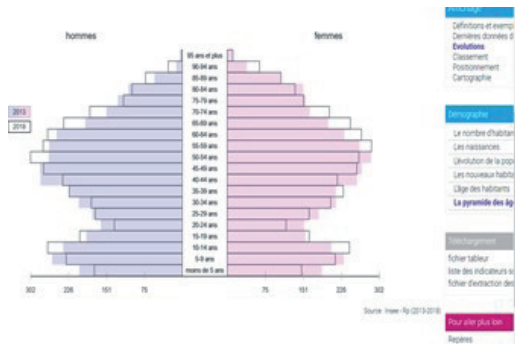
L'analyse des besoins sociaux s'est appuyée sur :

- Des échanges avec des professionnels médicaux et paramédicaux du territoire
- Un rapport Balises Personnes âgées
- Un questionnaire à la population (278 réponses représentant 448 personnes du territoire de plus de 70 ans et même

plus de 30% des plus de 75 ans) dépouillé avec le concours de DECLICC

Dont voici les principaux enseignements :

1. Parcours de vie : Migration vers La Chambre et les commodités pour la dernière tranche de vie indépendamment de l'effectif de l'EHPAD pour plus d'autonomie
2. Pyramide des âges : une population qui vieillit (+210 personnes de plus de 75 ans à moyen terme)



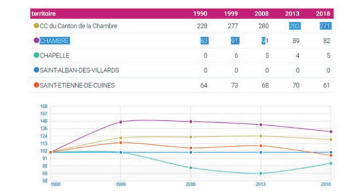
3. Un isolement paradoxalement plus grand avec un potentiel d'aidants plus faible (4 contre 4.9 au national) et même 10% des personnes sans personne sur qui compter en cas de difficulté.

4. Nécessité d'adaptation des logements : 89% des plus de 65 ans sont propriétaires mais 2/3 reconnaissent que leurs logements sont inadaptés au vieillissement.

Nombre de logements  
Piste de réflexion : l'évolution du nombre de logements sur ma commune suit-elle l'évolution de la population ? Cifre est-il en adéquation avec le profil socioéconomique de la population ?



Nombre de logements sociaux occupés (logements HLM loués vides)  
Piste de réflexion : l'évolution du nombre de logements sur ma commune suit-elle l'évolution de la population ? Cifre est-il en adéquation avec le profil socioéconomique de la population ?



En parallèle, nous constatons que l'offre de logements sociaux n'a évolué ni en nombre ni en accessibilité en 20 ans. Des contacts sont en cours avec l'OPAC pour répondre à ce besoin.

5. Maison de Santé Pluridisciplinaire :

- ✓ Le lieu a été entériné : site de l'ancienne gendarmerie de La Chambre
- ✓ Il s'agit d'un projet intéressant des jeunes professionnels et pas des professionnels déjà installés et il est nécessaire d'avoir des locaux prêts pour accueillir leurs successeurs.
- ✓ Nécessité que les locaux soient plus adaptés que les locaux actuels : le dimensionnement de la maison de santé a été revu.

2022 va donc être consacrée au montage financier et aux cahiers des charges de consultation pour des travaux en 2023.

**Mathilde SONZOGNI**

**Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales**

# Tourisme & Agriculture

Sur le plan de l'activité agricole, la 4C reste particulièrement attentive à l'évolution de la coopérative laitière basée sur la commune de la Chambre.

Notre territoire a la chance de pouvoir compter sur cet "outil collectif" de production et de vente. Par l'intermédiaire de différentes implications dans des structures ou des organisations notamment à l'échelle de la Vallée de la Maurienne, la 4C participe à la réflexion engagée sur le foncier agricole, qui est une des problématiques principales pour la gestion ou l'installation d'exploitations agricoles.

Au niveau de l'activité touristique, l'année 2021 a encore été particulièrement marquée par la crise sanitaire. Pour les deux stations de sports d'hiver (Saint François Longchamp et Saint Colomban des Villards), la fermeture des remontées mécaniques pour l'hiver 2020 / 2021 a obligé les communes à relancer de nouvelles dynamiques d'exploitation et de retour à la fréquentation.

Ce début d'hiver 2021 /2022 a été marqué par la mise en place du pass sanitaire pour l'accès aux remontées mécaniques et les difficultés importantes de recrutement de personnel saisonnier (qui pour certaines perdurent) pour tous les secteurs d'activité : domaine skiable, hôtellerie et hébergement, restauration, commerces....

Sur notre territoire, nous resterons particulièrement vigilants aux bilans de fin de saison.



Coopérative laitière - La Chambre

**Pierre-Yves BONNIVARD**

**Vice-Président en charge de l'Agriculture et du Tourisme**



Sous le Col du Glandon

# Petite Enfance, Enfance & Jeunesse

Les travaux d'extension et de réhabilitation des structures de petite enfance ont été achevés en 2021. Le montant de ceux-ci s'élève à 996 297 € TTC (soit 830 247 € HT) et ont fait l'objet de subventions à hauteur de 71 % du HT.

Ainsi, la halte-garderie de Saint-Etienne-de-Cuines et la micro-crèche de Saint-Rémy-de-Maurienne disposent aujourd'hui, conformément aux directives de la Caisse Nationale des Allocations familiales de cuisines et de salles de repas pour les enfants.

Les repas, les goûters et les couches sont désormais fournis gratuitement depuis le mois de novembre 2021. La confection des repas a été confiée à la société API, spécialiste de la restauration des structures petite enfance. Ils sont élaborés par une diététicienne, afin de répondre aux besoins des enfants dès le début de la diversification alimentaire et évoluent pour s'adapter, étape par étape, à leurs besoins et aptitudes.

Sur Saint-Etienne-de-Cuines, pour permettre l'agrandissement de la halte-garderie les travaux ont nécessité de reconstruire une nouvelle bibliothèque afin de récupérer l'espace attenant de l'ancienne. Ce fut également l'occasion d'améliorer l'accès aux bureaux de la Communauté de Communes qui sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre du partenariat avec le centre social DECLICC, la 4C a renouvelé sa participation financière au fonctionnement de cette association qui intervient auprès de tous les publics et sur de nombreuses thématiques. Une subvention de 485 193 € a ainsi attribuée en 2021.

La 4C a poursuivi son engagement financier concernant les conditions d'accueil et d'apprentissage en milieu scolaire par :

- La prise en charge d'une partie du coût des repas des enfants des écoles primaires et maternelles. Pour l'année scolaire 2020/2021, près de 26 000 repas ont été financés pour un montant de 127 253 €.
- L'attribution d'une subvention de 21 000 € au collège de Saint-Etienne-de-Cuines pour des actions pédagogiques, l'achat de fournitures scolaires et la prise en charge de l'achat des cahiers de travaux dirigés pour un montant de 2 000 €.
- La communauté de communes participe également aux frais d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ainsi qu'à l'accueil du mercredi.

En 2022, le projet de construction d'un espace jeunesse sera lancé en lien avec le centre social DECLICC. Lieu de loisirs et de rassemblement des jeunes, il comprendra également un point d'information et une instance de prévention jeunesse.

**Dominique LAZZARO**  
Vice-Président en charge de la Petite Enfance,  
Enfance, Jeunesse



*Cantine de la halte-garderie - Saint-Etienne de Cuines*



*Nouvelle bibliothèque - Saint-Etienne de Cuines*



# Développement Economique

L'année 2021 est une année, à nouveau, marquée du sceau du COVID.

C'est ainsi qu'une de nos principales préoccupations a été de venir en soutien aux entreprises avec des aides financières apportées aux cafés et restaurants pour atténuer leurs charges, dans le prolongement des aides apportées en 2020 aux commerçants et artisans avec vitrine. Depuis le début de la crise sanitaire, plus de 50 000 euros d'aides ont été attribuées à près d'une cinquantaine de bénéficiaires, ainsi que des avances remboursables dans le cadre du "Fonds Région Unie".

Des actions ont été conduites sur les zones d'activité économique :

- Fibrage sur les zones de Saint-Avre, Sainte-Marie de Cuines et Saint-Rémy. Il reste à terminer celle de La Chambre, suite à un problème technique dû à l'absence de fourreaux pour faire la jonction.
- Divers autres travaux ont vu le jour : trottoirs aux Blachères, enrobé aux Attignours, réfection de voirie aux Grands Prés.

En lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la 4C a poursuivi son soutien aux petites entreprises du commerce

et de l'artisanat avec point de vente accessible au public. Plusieurs commerces ont ainsi bénéficié d'une aide financière pour des travaux d'installation ou de rénovation depuis 2019.

Enfin, on peut également citer des rencontres avec les entreprises et la participation de notre communauté de communes à l'opération du Dauphiné Libéré "La Maurienne va vous surprendre" ayant assuré une excellente promotion de notre territoire.

Pour 2022 la 4C continuera à faire progresser le projet d'aménagement de la ZA du Vornay à La Chapelle ainsi que celui des Grands Prés à Sainte Marie de Cuines et à suivre tous les développements de ses zones d'activités en lien permanent avec les communes membres.

Enfin, nous espérons une bonne saison de ski et un développement de l'activité touristique sur l'ensemble du territoire de la 4C. Ceci en complément de l'industrie, de l'artisanat et du commerce pour favoriser l'emploi et l'augmentation de la population.

**Christian ROCHETTE**

**Vice-Président en charge du Développement Economique**



ZAE Les Blachères - Création de trottoirs - Saint-Avre



ZAE Les Grands Prés - Travaux d'agrandissement de l'Intermarché Saint-Etienne-de-Cuines



Union Commerciale et Artisanale  
du Canton de la Chambre

L'Union Commerciale et Artisanale du Canton de La Chambre, est une association qui réunit des commerçants et des artisans du territoire de la 4C.

Vingt-sept adhérents présents sur les communes de Saint-Rémy-de-Maurienne, La Chambre, Saint-Martin-sur-La-Chambre, Saint-Etienne-de-Cuines et Sainte-Marie-de-Cuines contribuent à la promotion et au dynamisme du tissu économique. Tout au long de l'année des animations sont organisées : tombola de la fête des mères, marchés nocturnes en juillet et août, tombola de Noël ...

# Mobilité, Développement Durable et GEMAPI

**L'année qui vient de s'écouler a certes été imprévisible et des plus particulières. Elle aura au moins eu le mérite de nous montrer une fois encore, la nécessité :**

- D'agir au plus tôt pour parer aux conséquences de plus en plus néfastes du réchauffement climatique.
- De réussir la transition énergétique en nous faisant réfléchir sur nos déplacements et leur impact, notre façon de consommer avec les circuits courts et la redécouverte des commerces de proximité.

Espérons dans un avenir proche, un monde toujours plus vertueux à l'égard des hommes et de la nature...

Au travers de ces questions importantes d'écologie et de mobilité, qui doivent nous sensibiliser, notre communauté de commune 4C s'est réellement engagée dans la démarche de développement durable et de la transition énergétique. Elle soutient et favorise toutes les initiatives et leurs mises en œuvre y contribuant. Au sein des commissions et en conseil communautaire, les débats ont été riches et fructueux, ce qui a permis de développer des actions concrètes pour l'année 2021.

Tout d'abord, **en matière de mobilité**, la loi d'Orientation des Mobilités adoptée fin 2019 définit les grands principes de la mobilité sur les territoires. La 4C ainsi que les 4 intercommunalités de Maurienne se sont dessaisies de cette compétence au profit de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il lui revient alors d'organiser une offre complète.

Cependant, diverses actions peuvent être menées au niveau du territoire par la 4C et les communes, dans le cadre de conventions établies avec la Région.

Des pistes de réflexions sont envisagées sur la 4C afin de préparer et faciliter les déplacements de nos concitoyens dans leurs démarches quotidiennes.

- La possibilité d'emprunter le bus scolaire (collège et lycée), pour permettre aux habitants de se rendre aux services (médicaux, commerciaux...) présents sur la 4C. Il faudra par conséquent tenir compte des horaires, de la capacité et du taux de remplissage des bus.
- L'organisation d'un circuit de bus pour les habitants qui souhaiteraient accéder à ces mêmes services.
- L'installation de bornes de recharges pour vélos et véhicules électriques.
- La création d'aires de co-voiturage à des endroits stratégiques de notre bassin de vie.
- La pérennisation de la liaison hivernale Saint-Avre/La Chambre à Saint François Longchamp et la création de la liaison pour la Vallée des Villards. Ces organisations devront répondre non seulement aux attentes des

saisonniers mais aussi des vacanciers et habitants de notre territoire. Il est important que ces circuits soient utilisés le plus possible afin de limiter l'engorgement de nos stations par les véhicules.

- La formalisation de la liaison Montaimont/Saint-Martin-sur-La-Chambre/Saint-Avre existant pour le marché du jeudi à La Chambre, et l'extension à d'autres communes.

D'autre part, suite à la démarche menée par le SPM en collaboration avec les intercommunalités et afin d'offrir une solution de déplacement alternative à la voiture individuelle, la 4C a validé l'organisation et l'adhésion à "REZO Pouce". C'est en quelque sorte un "BlaBlaCar" rural ! L'objectif vise à inciter les habitants à faire du covoiturage, à faciliter en priorité les déplacements des personnes et sécuriser le réseau d'autostop...

Ce réseau s'inscrit parfaitement dans nos objectifs et notre volonté de contribuer à la transition écologique. Des premiers emplacements ont été définis sur les communes de St-Rémy de Maurienne, St-Etienne de Cuines, Ste-Marie de Cuines, La Chambre, St-Avre, St-Martin sur la Chambre et St François Longchamp.

Une signalétique a été installée sur les communes retenues. Les emplacements ont été définis en lien avec celles-ci, principalement proches des centres bourg.

Une communication sera réalisée notamment auprès des communes, des collèges, des lycées, de la maison des services (France SERVICES), de DECLICC et des offices de tourisme... sur les modalités d'organisation aussi bien pour le passager que le conducteur. Il sera possible de s'inscrire dans les mairies ou sur le site REZO Pouce : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou au **05 63 05 08 00**.

D'autres moyens d'informations et d'animations sont à l'étude sur la 4C pour valoriser et encourager ce réseau de déplacement.

Enfin, l'itinéraire cyclable de fond de vallée se poursuit et déjà repéré voie V67 au réseau national des Véloroutes... D'ailleurs la Région qui a repris la maîtrise d'ouvrage à court terme (2021-2026) a lancé la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

**En matière de réduction de la consommation d'énergie**, la 4C a souhaité également s'engager sur des actions concernant l'éclairage public...

Plusieurs communes pionnières, préoccupées par les problèmes environnementaux, avaient déjà lancé différentes initiatives. Celles-ci ont été recensées et présentées ainsi que les engagements en cours sur les autres communes. Le retour est remarquable.

En effet, les 12 communes sont favorables à la mise en œuvre de décisions concrètes soit une extinction en cœur

de nuit, soit une diminution, et avec passage en LED. Cette mise en place, bien évidemment sera fonction de la faisabilité technique, de la configuration et de la typologie de chaque commune. Les retours sur investissement sont variables suivant les aides financières accordées, qui peuvent être conséquentes en fonction des programmes actuels.

Un récent sondage effectué pour l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement révèle que 80 % des Français sont favorables aux extinctions en milieu de nuit, afin de protéger la biodiversité.

Malgré ces surprenants changements de comportement une communication est cependant nécessaire car l'extinction doit se faire de façon concertée et adaptée aux usages...

De plus, elle présente un double avantage pour nos collectivités, d'abord écologique en réduisant la pollution lumineuse mais aussi et surtout économique puisque les gains sont réels et confirmés, pour certaines communes, à hauteur d'environ 50% de la facture d'éclairage public soit environ 10 000 € suivant les équipements...

Je tiens à remercier tous mes collègues, qui ont accepté d'échanger leurs idées et de prendre part à cette démarche. La synthèse des réponses a été présentée et commentée lors de la dernière commission Développement Durable et lors de la conférence des Maires qui s'est tenue en automne.

Nous pourrions être la première communauté de communes de Maurienne, avec ses 12 communes membres, à œuvrer dans ce sens... Un partage d'expériences a été organisé au niveau du SPM afin d'encourager le maximum de collectivités en Maurienne...

Concernant l'éclairage publicitaire, des pré-enseignes et enseignes lumineuses... une réglementation existe sur l'extinction nocturne et il est prévu de la faire respecter.

Afin de rassurer et répondre aux interrogations en matière de sécurité, la gendarmerie confirme que les actes d'incivilités et les cambriolages n'ont pas augmenté dans les communes ayant déjà supprimé l'éclairage en cœur de nuit depuis 2017, soit un retour réel et clair sur plusieurs années.

Enfin, il est envisagé de réaliser des actions de sensibilisation sur la préservation de la biodiversité, qui fédèreraient l'ensemble des communes, en participant à l'évènement "le Jour de la Nuit". Cette opération nationale vise à sensibiliser le public à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Coordonné par "Agir pour l'Environnement" et soutenu par de nombreux partenaires nationaux, "le Jour de la Nuit" est l'occasion d'observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit grâce aux centaines d'extinctions de lumières et d'animations de sensibilisation qui ont lieu lors d'une soirée annuelle.

Il est proposé également d'organiser des soirées d'observation des étoiles en lien avec des initiés à l'astronomie, des soirées "astronomie découverte", planétarium itinérant, etc...

En ce qui concerne, la rénovation énergétique des logements, le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat 73 (SPPEH) a été mis en place en Maurienne et au niveau de notre bassin de vie. Des permanences sont proposées par France SERVICES à DECLICC pour les propriétaires qui souhaitent un accompagnement pour réaliser des travaux d'économie d'énergie. Ces permanences sont assurées par l'ASDER, dans le cadre du dispositif "FAIRE tout pour ma rénov" et des aides peuvent être accordées au titre de "Ma Prime Rénov". Ce service a été très sollicité sur notre territoire ce qui est une bonne chose et montre que les citoyens se sentent concernés dans cette transition énergétique... Pour 2022, les permanences auront lieu de 9 h 00 à 13 h 00, les 5 janvier, 2 mars, 4 mai, 6 juillet, 5 octobre et 7 décembre.

Enfin d'autres réflexions sont en cours sur des projets de développement durable avec les énergies renouvelables...

**Concernant la GEMAPI**, rappelons que la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est organisée à l'échelle de la Maurienne, auparavant cette compétence était administrée par les communes. Le SPM assure différents programmes d'actions pour les 5 communautés de communes, financés principalement par la taxe dite "Gemapi", prélevée sur les impôts locaux de chaque foyer.

Pour le territoire de la 4C, voici les travaux et études réalisées en 2021...

• **Restauration de la continuité sur le seuil de la Rizerie :** Le torrent du Bugeon prend sa source à proximité du col de la Madeleine et rejoint l'Arc au niveau de la commune de La Chambre. Sous le pont de la RD76, le seuil de La Rizerie constituait, pour les poissons, un obstacle infranchissable de plus d'un mètre. Les travaux réalisés à l'automne 2021 ont consisté à créer 8 seuils successifs d'une hauteur de 20 cm en aval du seuil de la Rizerie afin de fractionner la hauteur de chute. La faible hauteur des ouvrages permet désormais aux poissons de pouvoir remonter le cours d'eau librement.

Coût : ≈ 115 500 € TTC

• **Entretien de la végétation sur le Glandon et le Bugeon :** Les torrents du Bugeon et du Glandon ont fait l'objet de travaux d'entretien de la végétation (abattage et billonnage d'arbres) afin, de supprimer le risque d'embâcles à l'aval, et d'entretenir les ouvrages de protection contre les inondations.



Glandon



Coût : ≈ 139 000 € TTC

• **Travaux d'urgence sur le Glandon à St Colomban des Villards** : Les travaux, réalisés en urgence suite à la crue de 2018 et l'évolution du lit en 2021, ont consisté à créer un merlon afin d'éviter que le Glandon ne vienne éroder sa rive droite. Cette érosion de grande ampleur provoquerait la chute d'arbres dans le torrent, pouvant constituer des embâcles au niveau du hameau de La Chal.

Coût : ≈ 26 500 € TTC

• **Travaux d'urgence sur le Bugenet à Saint-François-Longchamp** : Le SPM a participé au financement et au suivi technique de travaux visant à dégager le chenal du Bugenet au niveau du hameau de la Scie (Montaimont), après qu'une lave torrentielle ait débordé au niveau des habitations. Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage EDF.

Coût : ≈ 36 000 € TTC

• **Etude de danger sur le Glandon et le Bugeon** : L'étude, lancée fin 2021 et se poursuivant en 2022, vise à étudier les digues présentes sur les 2 torrents afin de définir le niveau de protection et les zones protégées par les ouvrages.

• **Installation d'échelles limnométriques sur le Bugeon** : Des repères ont été installés sur le torrent au niveau du pont des Demoiselles et du pont du camping "Le Petit Nice" afin de suivre l'évolution du niveau du lit et du niveau d'eau en cas de crue.

D'autres projets sur la 4C, pour l'année 2022, devraient être définis lors du prochain comité de pilotage Gemapi au niveau du SPM.

**Philippe GIRARD**

**Vice-Président en charge de la Mobilité, du Développement Durable et de la GEMAPI**



Arrêt Rézopouce - Saint-Avre



Travaux sur le Bugenet - Montaimont / Saint François Longchamp

# Arts & Culture

**Au cours de cette année 2021 les portes de l'Art et de la Culture se sont enfin ré-ouvertes avec des contraintes sanitaires certes importantes mais permettant enfin le retour au présentiel :**

- Le collège a retrouvé ses conseils d'administration en présentiel. La classe CHAM est intervenue lors de la remise des diplômes du brevet des collèges. Le cross du collège a pu être organisé, les professeurs envisagent de nouveau de possibles sorties ou échanges linguistiques...
- L'Etablissement d'Enseignement Artistique -EEA- retrouve le précieux contact enseignant/élèves, les activités artistiques et musicales reprennent, la chorale ré-pète et se produit à nouveau en ouverture de spectacles enfin reprogrammés.
- Le projet "cirque" impulsé par le Syndicat du Pays de Mauirienne -SPM- a été réalisé tant bien que mal auprès du public scolaire.
- Le comité d'Action Culturel orchestré par le SPM en lien avec le Département a réuni les différents acteurs et publics, (DECLICC, le collège, l'EHPAD, DELTHA Savoie...).
- Les projets se construisent à l'horizon 2022 en partenariat avec l'EEA, DECLICC et la 4C avec en début d'année l'accueil du spectacle "Grâces" de la compagnie Malraux, le report des projets de "la légende du colibri" et de la compagnie "La Luce", "tcho tcho le sac en plastique" sur le thème de l'écologie auprès du public jeunes.

- La commission culture de la 4C se met en place avec pour objectif l'amélioration de la communication en ce qui concerne les manifestations culturelles de toutes natures au sein de nos 12 communes. Le constat démontre effectivement un manque de centralisation de la communication liée aux actions culturelles qui émanent d'associations, de comité des fêtes ou de communes. Plusieurs agendas existent au travers du SPM, site de la 4C, Offices de tourisme etc... Un travail de maillage de toutes ces sources d'information est à entreprendre ainsi que la mise en place de supports de communication aussi bien numériques qu'exploitant les réseaux sociaux ou support papier...

- Une réflexion est à mener sur le portage du forum des associations qui doit impérativement être réalisé chaque année.

- La 4C renouvelle son partenariat avec Maurienne TV afin de promouvoir les manifestations sur notre territoire.

Force est de constater que notre communauté de communes est particulièrement dynamique au travers de toutes sortes de manifestations culturelles et festives qui ne demandent qu'à être mieux orchestrées afin que chacun puisse bénéficier d'un maximum de public.

**Laure PION**

**Vice-Présidente en charge des Arts et de la Culture**



Représentation des élèves de l'Etablissement d'Enseignements Artistiques - Espace Maurice Perrier, concert du 10 décembre 2021

# Faisons connaissance avec DECLICC

DECLICC, comme Développement de l'Éveil, de la Culture, des Loisirs et de l'Information sur la Canton de La Chambre.

Régi par le statut associatif et agréé Centre social par la CAF, le centre social DECLICC propose de nombreux services et activités pour le bien être des habitants du territoire de la 4C.

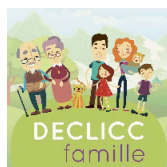
## DECLICC famille

**Responsable :** Magali Aili  
et co-animé par Clara Sandel  
**Lieu d'accueil enfant parents :**  
Pré en Bulle

- Relais petite enfance
- Ateliers Parents enfants
- Ludothèque
- Familles en fête
- Cours de ski, forfait saison – Journée ambassadeur
- Sorties et mini-séjours en famille

Ludothèque

**Responsable :** Clara Sandel et co-animé par Elysabeth Dolci



## DECLICC Enfance

• La Restauration scolaire  
**Responsable :** Agnès Minguet

• Accueil périscolaire :  
**Responsable :** Tatiana Sandri

• Accueil de loisirs pour les 3 -11 ans  
**Directrice des ASLH :** Tatiana Lopez

• Activités les mercredis pendant les vacances scolaires  
**Clas :** aide aux enfants au niveau scolaire animé par Véronique Alliens le mercredi matin



## DECLICC Jeunesse

**Responsable :** Thibault Ganivet

• Activités pour les jeunes de 10 à 18 ans  
tous les mercredis après-midi et les vacances scolaires

**Lieu d'accueil :**

Club collègue au foyer du collègue

• billard, babyfoot, console de jeux, cuisine, jeux de société, détente et discussions ...



## DECLICC 16-25 ans

**Responsable :** Tatiana Sandri

- Réseau de baby-sitter
- Aide aux projets personnalisés
- Informations sur les métiers de l'animation
- Bourse solidarité vacances
- Partenariat MLJ – Point écoute
- Aide à la construction de projets collectif



88 route de la Combe  
73130 Saint-Etienne de Cuines

## DECLICC Seniors

**Responsable :** Delphine Schneider  
et co-animé par Véronique Alliens

- Activités informatique
- Gym adaptée
- Sophrologie
- Art thérapie
- Anglais
- Tricot'âges
- Sorties culturelles
- Ateliers de prévention
- Cuisine
- Ciné seniors
- Jardin partagé
- Repas à thème
- Visites de courtoisie avec l'aide de bénévoles



## France Services

**Responsable :** Joëlle Pallet  
et co-animé par Sarah Gandon

- Accompagnement aux démarches administratives
- Mise à disposition d'un ordinateur, d'une imprimante et scanner

**Horaires d'ouverture :**

- les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- les mercredi et vendredi de 9h à 12h

Il est préférable d'appeler avant de venir.



**La Présidente :** Mme Danielle Clément 04 79 56 35 06

**La Direction :** Mme Sabine Schneider 04 79 56 54 53

**La Direction adjointe :** Mme Tatiana Sandri

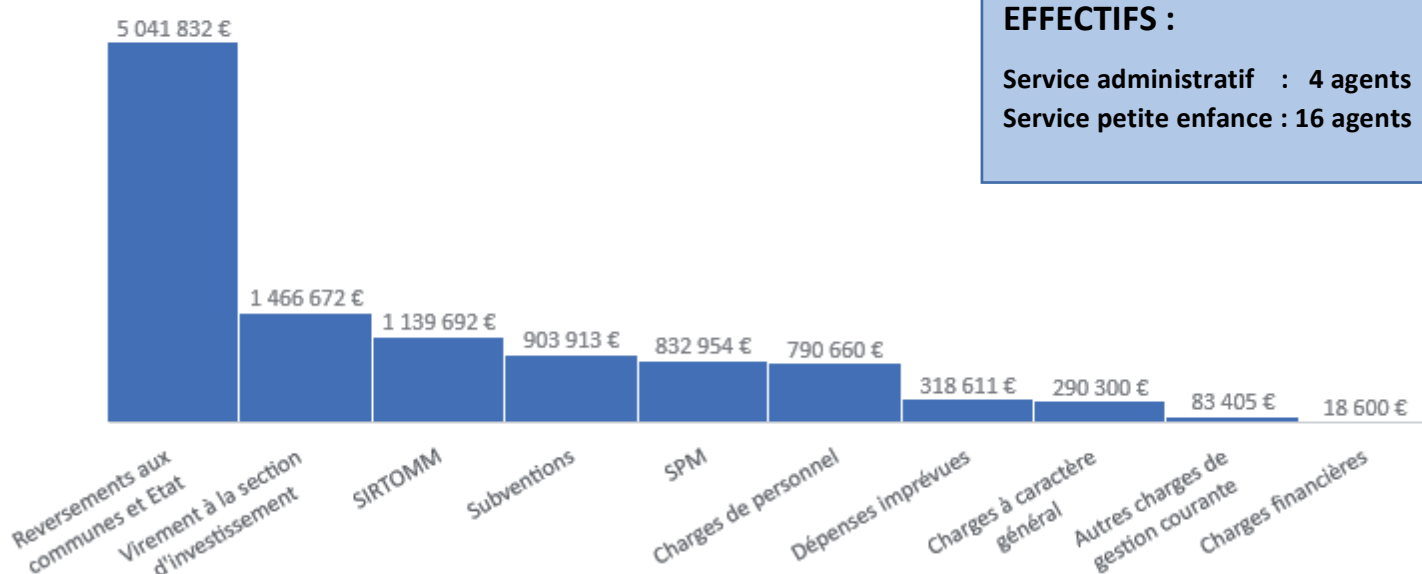
**Secrétaire d'accueil :** Mme Sarah Gandon 04 79 56 35 06

Pour tous renseignements,  
n'hésitez pas  
à nous contacter au  
**04.79.56.35.06**

# Le Budget de La 4C

Le budget primitif de la 4C s'équilibre en dépenses et en recettes à 13 579 379 €

## Section de fonctionnement 10 886 639 €

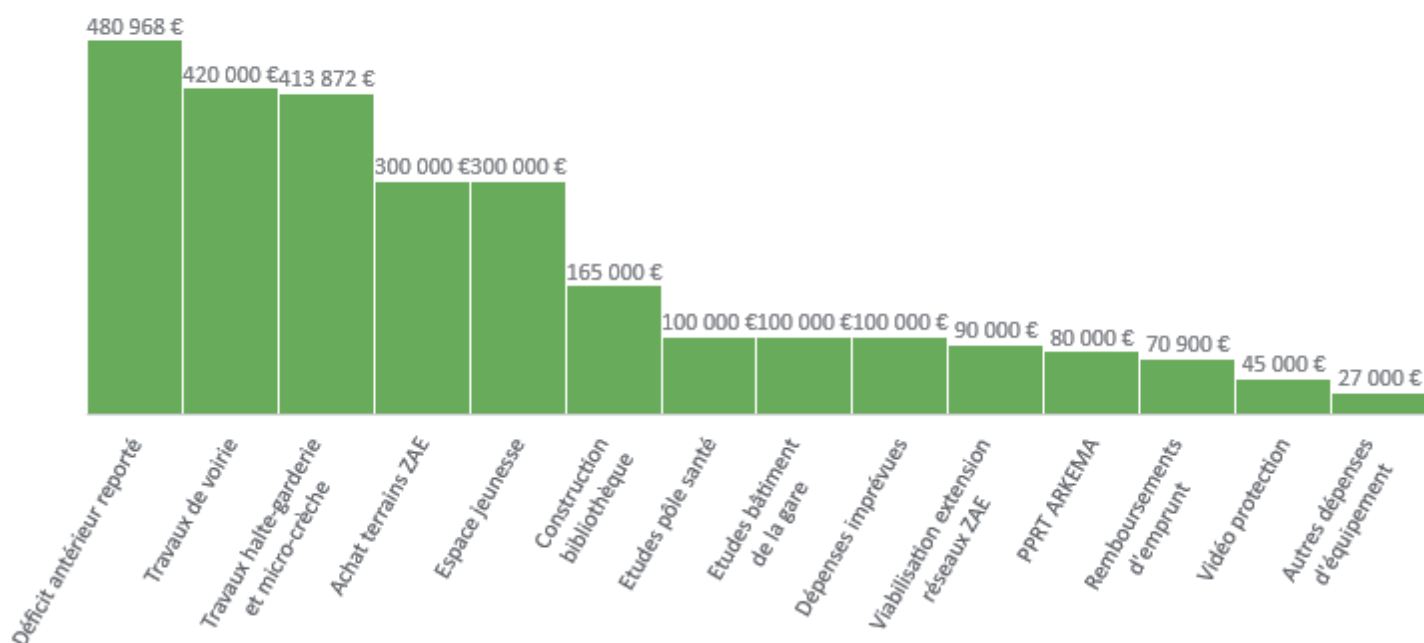


### EFFECTIFS :

Service administratif : 4 agents

Service petite enfance : 16 agents

## Section d'investissement 2 692 740 €



Depuis 2016, la communauté de communes n'a pas augmenté le taux des taxes (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, cotisation foncière des entreprises)

# Informations pratiques

*Coordonnées*

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE

39 Place Jean Viard  
73130 ST-ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 26 64  
[www.la4C.fr](http://www.la4C.fr)

## HALTE GARDERIE "LES COPAINS D'ABORD"

39 Place Jean Viard  
73130 ST-ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 27 78

## MICRO CRECHE "A PETITS PAS"

Place de la Mairie  
Route de la Lauzière  
73660 ST-REMY DE MAURIENNE  
Tél. 04 79 05 11 19

## FRANCE SERVICES

88 route de la Combe  
73130 ST-ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 22 66

## OFFICE DE TOURISME "AU PIED DES COLS"

Résidence les Charmettes  
73130 La Chambre  
Tél. 04 79 56 33 58  
[www.tourisme-la-chambre.com](http://www.tourisme-la-chambre.com)

## OFFICE DE TOURISME "ESPACE GLANDON"

Chef Lieu  
73130 St-Colomban-des-Villards  
Tél. 04 79 56 24 53  
[www.saint-colomban.com](http://www.saint-colomban.com)

## OFFICE DE TOURISME DE SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Maison du tourisme  
73130 Saint François Longchamp  
Tél. 04 79 59 10 56  
[www.saintfrancoislongchamp.com](http://www.saintfrancoislongchamp.com)

## DECLICC

88 route de la Combe  
73130 ST-ETIENNE DE CUINES  
Tél. 04 79 56 35 06  
[www.declicc.over-blog.com](http://www.declicc.over-blog.com)

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Immeuble les Charmettes  
73130 LA CHAMBRE  
Tél. 04 79 56 33 01

## ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES BEL'FONTAINE

122 rue de l'Eglise  
73130 LA CHAMBRE  
Tél. 04 79 59 47 56

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE LA LAUZIERE

73130 LA CHAMBRE  
Tél. 06 78 75 03 71



Communauté de Communes  
du Canton de La Chambre